

ADHESION SIAEP NOUVION

La séance étant ouverte, Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il a reçu une délibération du SIAEP de Novion-en-Ponthieu concernant l'extension de son périmètre par l'adhésion de nouvelles communes. Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- Vu la délibération du SIAEP de Saily-Flibeacourt - Le Titre en date du 6 décembre 2019 prononçant sa dissolution à compter du 31 décembre 2019
- Considérant que la solution la plus efficace consiste à regrouper les deux syndicats pour n'en former plus qu'un et ainsi garantir l'existence d'une structure pérenne et raisonnée dédiée à la gestion de l'eau potable
- Demande l'intégration de la commune de Saily-Flibeacourt au sein du SIAEP de Novion-en-Ponthieu à compter du 1^{er} janvier 2020,
- Demande que l'actif et le passif des deux syndicats soient mis en commun,
- Demande que l'ensemble des personnels soit repris conformément à l'article L.5211-4-1 du CGCT,
- Demande que les archives du SIAEP de Saily-Flibeacourt - Le Titre soient transférées au SIAEP de Novion-en-Ponthieu.